

TIZI-OUZOU

L'extension de la voie ferrée entre le politique et le technique

Prévue pour le mois de juin 2008 au plus tard après avoir été annoncée successivement pour décembre 2007, mars et avril 2008, la livraison de l'extension de la voie ferrée sur 14 kilomètres, du chef-lieu de wilaya vers la zone industrielle de Oued Aïssi, risque de connaître une nouvelle rallonge de planning au vu de l'état d'avancement des travaux, freiné par la persistance de contraintes techniques très anciennes le long du tracé, notamment entre le pont de Beni Douala et Abid Chamellal, au niveau des indus occupants de Oued Aïssi ainsi qu'au terminus de la zone industrielle.

A côté des ces récurrentes contraintes datant de la décennie 1990, il y en a d'autres qui apparaissent au fur et à mesure de l'avancement des travaux tels que la conduite d'eau censée être hors d'usage, d'après les services concernés, mais qui a éclaté mercredi 21 mai inondant un tronçon de la RN12 à la surprise des usagers de la route venant de l'est ou se rendant dans la même direction. Une surprise similaire, qui aurait pu entraîner de graves conséquences, a été enregistrée lorsqu'un engin du chantier a froié un gazoduc dont le tronçon dévié était toujours sous pression. C'est ainsi qu'entre le calendrier politique plusieurs fois révisé et la réalité sur le terrain faite d'oppositions, de difficultés techniques, souvent imprévues, la réception finale du projet, lancé au début des années 1990, interrompu en 1998 pour manque de financement et relancé en 2004, ne cesse de se faire attendre par les opérateurs économiques et par les voyageurs.

Il est, pourtant, devenu vital pour le développement économique et social de la wilaya dont le grand retard par rapport aux autres régions du pays n'est plus un mystère, y compris par les officiels. On s'attend, en effet, malgré sa longueur limitée de 14 km, à ce qu'il joue un

grand rôle dans le transport de marchandises et de voyageurs, dans la décongestion de la circulation automobile au sein du chef-lieu de wilaya, particulièrement encombré, et dans la réduction des nuisances, bruit et pollution, sévissant dans la ville des Genêts.

On estime à 8 562 véhicules de transport transitant quotidiennement par le chef-lieu de wilaya avec 60 000 voyageurs d'après une enquête de la direction concernée qui ne touche pas les véhicules individuels dont le parc s'accroît de jour en jour et qui transportent entre deux et cinq personnes matin et soir, voire plusieurs fois dans la même journée.

Juguler la tension qui pèse sur le transport routier

Le transport ferroviaire, de marchandises et de voyageurs, jusqu'à présent dérisoire avec un taux de 0,041%, comparé au transport routier, est appelé à transporter deux millions de voyageurs par an et 800 000 tonnes de marchandises au lieu de 3 807 tonnes recensées l'an dernier par les services concernés.

Les autorités de la wilaya envisagent en effet de juguler, à travers la mise en service du projet ferroviaire, la tension qui pèse sur la circulation automobile au sein de la capitale du Djurdjura. Il s'agit de réaliser, aux extrémités du chef-lieu, des gares intermodales visant à filtrer

et limiter la circulation automobile. Le kilométrage de l'extension est certainement insignifiant au regard de ce qui est souhaité, par rapport également aux grands projets ferroviaires en chantier dans d'autres régions du pays, mais les 14 km revêtent une grande importance économique et sociale pour la wilaya.

Des travaux qui perdurent

La mise en service de ce tronçon conditionne la réorganisation du secteur et le redéploiement des moyens en place. Celle-ci induira, par ailleurs, d'importantes réductions de coûts et de temps pour l'économie et de nuisances pour la population. On comprend dès lors l'impatience manifestée çà et là, vis-à-vis de la mise en service de cette extension en passe de battre le record de durée des grands travaux du pays.

Au jour d'aujourd'hui, il reste à réaliser deux grandes zones de terrassement entre le pont de Beni Douala et Abid Chamellal, quatre

ouvrages sur cinq, dont deux en cours au niveau de l'infrastructure, un seul tunnel en voie de finition à livrer sur trois, quelques murs de soutènement supplémentaires destinés à protéger la voie des éboulements sur des centaines de mètres de long et sur 2 à 3 mètres de hauteur, un tronçon de gazoduc à dévier, des indus occupants (Oued Aïssi) à déplacer, une halte universitaire à construire près du campus de Oued Aïssi, les gares de Oued Aïssi et de Kaf Nadja en voie de finition en dépit des modifications judiciaires et justifiées, la pose de rails effective sur 3 kilomètres seulement... Au vu de ce qui précède, il y a, de toute évidence, du travail pour plusieurs mois encore avant la réception totale et définitive du projet qui a, il est vrai, la particularité d'avoir un tracé parmi les plus compliqués des chantiers similaires du pays avec cinq ouvrages et trois tunnels de grandes distances, quatre gares, des oppositions et des contraintes toutes particulières.

B. T.

Non-assistance à personne en danger

Le service des visas médicaux de l'ambassade de France à Alger est-il coupable de non-assistance à enfant en danger de cécité ? C'est ce que laisse entendre M. Kabèche Aezki qui a essuyé un refus de visa ce 24 mai après avoir accompli toutes les formalités exigées, entre autres le versement de 9 000 euros à l'établissement soignant, l'attestation d'hébergement délivrée par l'établissement Le Rosier rouge, l'attestation de provision bancaire, le compte rendu médical ainsi que le rendez-vous pour le 12 juin prochain au centre hospitalier d'ophtalmologie Quinze-Vingt à Paris.

La fille du plaignant, Kaïssa, âgée de 11 ans, a déjà été soignée en 2005 en France. Elle nécessite, selon le docteur Haouchine, une chirurgie filtrante avec kératoplastie «ne se faisant pas en Algérie», précise le même spécialiste. «Avec toutes ces précisions médicales et administratives n'est-il pas surprenant, pour le moins, de se voir refuser le visa en dépit de tous les idéaux d'humanisme, des droits de l'enfant et des relations privilégiées liant l'Algérie et la France ? s'interroge le plaignant à la limite du désespoir.

B. T.

SKIKDA

Une donation de la société canadienne SNC Lavalin

La société canadienne SNC Lavalin, «phase exploitation et maintenance de la centrale thermique», a accordé un don sous forme de chèques au profit de deux associations, Russicada pour la lutte contre le cancer et Ibn Rochd des enfants anémiques et cinq micro-ordinateurs pour les groupements scolaires de la ville de Skikda.

La cérémonie de leur remise s'est déroulée à l'hôtel de ville en présence des quatre vice-présidents et des élus de l'APC de Skikda, le P/APC étant en formation à Alger. Le choix des associations est à mettre à l'actif de l'APC. Il s'est porté sur celles considérées comme les plus dynamiques localement. Par contre, les groupements scolaires seront identifiés incessamment, ceux parmi les plus dému-

nis seront systématiquement ciblés.

Selon la présidente de l'association des cancérux, «cette action hautement symbolique est méritoire à plus d'un titre. Nous remercions les deux parties prenantes à cette action, la SNC Lavalin et l'APC, et nous souhaitons que les unités de la plateforme pétrochimique s'impliquent également dans des actions de ce genre».

Pour rappel, cette société étrangère a à son actif une action d'envergure, en 2006, qui s'est traduite par une centaine de PC à dix établissements scolaires répartis à travers le territoire de la wilaya. La cérémonie de remise s'est déroulée à l'hôtel Titanic de Larbi Ben M'hidi, en présence des responsables de SNC Lavalin «phase construction», de l'ancien directeur de wilaya de l'éducation, de quelques directeurs des complexes de la plateforme pétrochimique et des cadres et militants du parti RND.

Zaid Zoheïr

ILS ONT SOUSCRIT AU LOGEMENT PROMOTIONNEL EN 1991

Le désarroi de 250 cheminots de Constantine

Bizarre est la situation des 250 cheminots ayant souscrit, en 1991, à l'ex-Société de réalisation immobilière des cheminots épargnants (Spice) à Constantine pour l'acquisition de logements. Ces derniers sont, en effet, pris en otages par la Cnep Banque qui n'a pas pu recouvrer ses créances auprès de cette filiale de la SNTF, dissoute en 1998. La régularisation de ces cheminots qui ont été autorisés à occuper lesdits logements avant même l'achèvement des travaux traîne toujours par-devant les tribunaux.

La convention signée en 1991 entre la Spice et la Cnep pour financer un projet de réalisation de 250 logements au profit des cheminots de Constantine à Ouled Rahmoun stipule, selon le président de l'association de ces souscripteurs Afak (Perspectives), abordé hier devant l'agence Cnep du boulevard Saint-Jean où ils se sont manifestés en vue de récupérer leurs carnets d'épargne, l'établissement d'un échéancier pour chaque postulant qui devait s'acquitter d'une avance de 20% du prix du logement (33 millions de centimes pour un F3, 39 millions pour un F4 et 45 millions pour un F5).

Mais la banque n'avait, ajoute-t-il, délivré ni carnet d'épargne aux postulants ni ne leur a ouvert des comptes ou établi des échéanciers. «Les employés de la banque se sont contentés de leur donner des reçus de dépôt d'un dossier de prêt en contrepartie du versement de la somme convenue», dira-t-il.

En 1998, les travaux de réalisation, confiés à l'entreprise publique Génie-Sider, se sont arrêtés après moult réévaluations, liquidation de la Spice et Génie-Sider oblige. Les avenants avaient engendré la consommation, à la fin de l'année 1997, de plus de 19 milliards de centimes et porté les intérêts intercalaires à hauteur de 4,5 milliards de centimes tandis que le crédit initialement mobilisé au terme de la convention ne dépassait pas les 9,8 milliards de centimes pour un taux d'intérêt de l'ordre de 10%, peut-on lire dans la mise en demeure émise par la Cnep en juillet 1998. Le sit-in tendu pendant deux semaines en 1999 par les souscripteurs avec femmes et enfants devant le siège du liquidateur de la Spice au boulevard Mohamed V à Alger avait, selon les termes d'un souscripteur, suscité la réaction des pouvoirs publics qui, sur une décision du wali de Constantine de l'époque, les ont autorisés à habiter ces logements en attendant le verdict de la justice. «Nous réitérons nos remerciements au Croissant-Rouge algérien, aux journalistes et également à ammi Ahmed, l'ex-chef du service d'ordre à Alger. Ils nous ont soigneusement pris en charge», affirmera-t-il.

Pendant, même si la justice est en voie de trancher dans la plupart des affaires les opposant à la SNTF, à laquelle ils sont liés par une relation contractuelle portant vente de logements, les souscripteurs restent sceptiques quant au sort des dépôts effectués auprès de la Cnep.

«Comment pouvons-nous nous acquitter de nos dettes, évaluées à l'issue d'une expertise judiciaire, auprès de la SNTF, si la Cnep ne nous remet pas notre argent ? On avance à tort ou à raison que nos dossiers ont été, en partie, égarés. Ce que nous n'arrivons pas à comprendre, c'est leur refus de nous délivrer des carnets d'épargne. Toutes nos tentatives visant à récupérer ces fameux documents ont été vaines», lancera un autre souscripteur. «Mis à part les reçus de dépôt de dossiers de prêt, aucun autre papier nous liant à la Cnep. Notre relation à cette banque se résume en un rapport banquier-épargnant. Nous réclamons tout notre argent, intérêts y compris depuis 1991. Certains parmi nous sont morts avant de voir cette situation se régulariser», martèlera un autre.

Le directeur régional de la Cnep, lui, a refusé de faire des déclarations à la presse. Néanmoins, le président de l'association des souscripteurs qui s'est réuni avec lui dans la matinée d'hier avait transmis à ses associés le vœu de ce responsable à trouver une solution à leur problème au cours d'une réunion qui se tiendra aujourd'hui. «Il a avoué que nous n'avions jamais eu affaire à un interlocuteur valable», dira-t-il à ses pairs qui ont promis de rééditer le scénario de 1999 dans le cas où la direction de la banque ne prêterait pas, cette fois-ci, une oreille attentive à leurs doléances.

Lyas Hallas

MILA

Trois filières pour le centre universitaire

A en croire le ministre du Commerce, Hachemi Djaâboub, de passage dernièrement à Mila, sa wilaya d'origine, le centre universitaire, qui est en phase de réalisation, situé à la sortie ouest de la ville, démarrera avec seulement 3 filières de 300, 600 et 300 étudiants. Il s'agit de l'occurrence de l'anglais, la littérature arabe et du droit.

Alors qu'il était question de l'hydraulique et de l'agronomie, vocation de la région oblige... Il est à signaler que beaucoup considèrent improbable l'ouverture du centre universitaire à la prochaine rentrée.

A. M'haimoud